

Règlement - Acte d'engagement CONCOURS DE POESIE DES HAUTS DE FRANCE 2024

Fondée en 2010, l'association des Auteurs des Hauts de France a décerné 4 prix littéraires au rythme d'un prix tous les deux ans. En 2017, 2019 et 2021, le prix a été dédié au roman jeunesse et adulte puis au manuscrit. Elle a édité en décembre 2022 un premier recueil de nouvelles consacrées à l'épreuve du COVID intitulé « **La Plume et le masque¹** » réunissant les textes de trente membres de l'association ayant souhaité s'exprimer sur la période encadrant la pandémie.

En 2023, fort de son expérience, l'Association Auteurs des Hauts de France a consacré la 4^e édition de son prix littéraire à la Nouvelle. Quarante trois auteurs se sont prêtés à l'exercice. Trente-quatre ont été sélectionnées et publiées. Trois ont été primés.

Forte de sa dynamique d'équipe, l'association ADAN a souhaité – sans attendre 2025 - organiser un nouveau concours, consacré cette fois à la poésie pour distinguer les talents et les récompenser.

Informations générales

Le concours de poésie est **ouvert du 7 février au 31 Mai 2024** à tous les auteurs adultes d'expression française de plus de 18 ans **sans restriction de domiciliation géographique, dans le but de faire rayonner le dynamisme littéraire de la région Hauts-de-France.** Le projet consiste en l'écriture **d'un ou deux poèmes inédits** qui devront **avoir pour sujet au minimum un des 4 éléments indiqués dans la citation** d'Empédocle d'Agrigente **(et non pas la citation en elle-même)** et **devront comprendre en gras le nom d'au moins un ou plusieurs des 4 éléments** - feu, eau, terre et air - présents dans la citation : « **Il y a quatre éléments, le feu, l'eau, la terre et l'air. L'amitié les rassemble et la haine les sépare** »

Au cas où un participant fait le choix qui lui est ouvert d'adresser deux textes, seul le mieux classé des deux sera retenu pour concourir au classement final.

Dans le but de donner une chance à tous les participants d'être primés, les participants seront classés par le jury en deux catégories selon les critères suivants :

- ✓ Catégorie 1 : Auteurs déjà publiés ou autopubliés
- ✓ Catégorie 2 : Auteurs amateurs dont aucun recueil n'a jamais été publié ou autopublié.
- Un premier, deuxième et troisième prix, d'une valeur respective de 200 €, 100 € et 50 € sont en jeu dans la catégorie des auteurs déjà publiés ou autopubliés
- Un prix spécial d'une valeur de 100 €, sera attribué au mieux classé des auteurs de poésie concourant en amateur pour n'avoir jamais été publié ou autopublié.

A noter que les membres du Conseil d'Administration et du Jury ne sont pas admis à participer afin de garantir la neutralité de la sélection des lauréats.

Le jury est présidé par Mr **Patrice Dufetel**, - **président de l'Association poétique Le Cattleya fondé à Boulogne sur Mer en 1998**, Prix Louis Bouilhet 2023 décerné par la Société des Écrivains Normands pour son recueil poétique « Les prairies de mon père », et récent lauréat du prix des Trouvères.

Outre son président, le jury est composé de quatre autres poètes régionaux réputés. Les poèmes seront évalués sur leur qualité poétique, leur originalité, leur rythmique, leur mélodie, leur respect du thème et des contraintes imposées.

La notation établie par le jury permet d'identifier les quarante meilleures poésies destinées à être publiées.

Les dix premières poésies classées sont présentées au conseil d'administration de l'ADAN et à son président qui les valident et les agrèent en dernière instance. L'ADAN se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de participants est jugé insuffisant.

La remise des prix donnera lieu à une soirée organisée dans le courant du dernier trimestre 2024 à laquelle la présence des récipiendaires des prix est fortement requise (sauf empêchement médical ou éloignement). En cas d'absence non motivée, le lauréat primé est réputé renoncer à la récompense monétaire.

Un ouvrage réunissant les **quarante meilleures poésies** sera auto-publié par l'ADAN et sous sa seule responsabilité. Un exemplaire en sera remis gratuitement aux participants publiés dans le recueil, présents lors de la soirée de remise des prix, exclusivement. Le livre sera proposé ensuite à la vente en ligne sur le site de la société d'édition, le stand ADAN présent sur les salons du livre et par courriel ou courrier adressé au conseil d'administration ADAN@orange.fr

En résumé :

Je participe. Si le Conseil d'administration de l'ADAN valide la teneur de mon texte, plusieurs options s'ouvrent à moi :

- Ma poésie est classée parmi les trois meilleurs textes de la « catégorie des auteurs déjà publiés » : **je suis primé, ma poésie intègre un recueil** et un exemplaire est mis à ma disposition gracieusement lors de la soirée de remise des prix ;
- Ma poésie est classée première de la catégorie des auteurs amateurs : **je suis primé, ma poésie intègre un recueil** et un exemplaire est mis à ma disposition gracieusement lors de la soirée de remise des prix ;
- Ma poésie n'est pas primée mais néanmoins classée dans les quarante premières : **ma nouvelle intègre un recueil** et un exemplaire m'est remis gracieusement si je suis présent à la soirée de remise des prix.

Les résultats du concours seront proclamés lors de la cérémonie de remise des prix dans le courant du quatrième trimestre 2024.

I) Contraintes littéraires pour les auteurs

Toute forme poétique est acceptée sous condition d'une expression moderne et contemporaine. La nouvelle comprendra obligatoirement **un titre**.

Il s'agira d'une création originale : **n'ayant fait l'objet d'aucune publication, partielle ou totale, antérieure**.

La thématique développée se fera à partir de la citation : « **Il y a quatre éléments, le feu, l'eau, la terre et l'air. L'amitié les rassemble et la haine les sépare** »

Chaque poésie proposée devra comprendre **cité en gras, au moins l'un des quatre éléments énoncés** : le feu, l'eau, la terre et l'air.

En outre, le texte prendra en compte les impératifs normatifs suivants :

- Police de caractère : Time New Roman
- Taille : 12
- Intervalle : 1,5

Sa longueur MAXIMALE ne devra excéder 30 vers ou lignes

II) Conditions de participation au projet

Le (La) candidat(e) souhaitant participer à cette aventure littéraire devra dater, signer et retourner par courriel **l'acte d'engagement** (dernière page ci-dessous) ainsi que les poèmes, **avant le 30 Mai** à Monsieur Patrice DUFETEL, président du jury : patricedufetel@orange.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Patrice DUFETEL,
Président du Concours de poésie ADAN
6 la Place 62120 Wardrecques

Option 1 : Le participant est adhérent de l'ADAN à jour de cotisation. Sa participation est gratuite

Option 2 : Le participant n'est pas adhérent de l'ADAN mais il est auteur des Hauts de France ou de Belgique Francophone et il décide d'adhérer. Sa participation au concours est alors gratuite.

Option 3 : Le participant ne remplit pas les conditions pour adhérer - ou bien ne désire pas adhérer - une participation de 10 euros est requise :

Par virement à l'association.

IBAN : FR76 1350 7001 0030 7152 2192 621 - (BIC) : CCBPFRPPLIL

ASS ASSOCIATION DES AUTEURS DU 71 RUE LUCIEN VISEUR 59290 WASQUEHAL

Par chèque à l'ordre de l'ADAN et envoyé à l'adresse de Monsieur Patrice DUFETEL Président du jury du Concours de poésie ADAN à son domicile à Wardrecques

En cas d'incertitude sur la compréhension du règlement, les participants sont invités à questionner Monsieur Patrice DUFETEL, président du jury à l'adresse de courriel suivante.

patricedufetel@orange.fr

Envoi des textes :

Les textes soumis ne doivent comprendre aucune mention du nom et prénom de son auteur. Les textes sont obligatoirement dactylographiés, sur papier blanc de format 21 x 29,7, et ne doivent comporter ni indication d'identité, ni signe distinctif, ni signature mais simplement en haut, à droite, 2 lettres + 3 chiffres choisis par l'auteur (qui en conserve copie). Ils peuvent être envoyés

- **Soit par courriel sous fichier PDF** à l'attention de Monsieur Patrice DUFETEL, président du jury Concours de poésie ADAN :

Le corps du mail, devra uniquement comporter le prénom et le nom de l'auteur (en majuscule) les 2 lettres et 3 chiffres mentionnés sur le texte du ou des poèmes, son adresse postale, son numéro de téléphone, son adresse de courriel et le titre de ses poèmes.

Adresse courriel d'envoi : patricedufetel@orange.fr

- **Soit par courrier en 5 exemplaires papier à l'adresse suivante :**

Monsieur Patrice DUFETEL,
Président du Concours de poésie ADAN
6 la Place 62120 Wardrecques

L'auteur joindra à l'envoi postal des œuvres une enveloppe d'anonymat cachetée de format postal, dans laquelle il aura glissé une feuille de format A4 dactylographiée, mentionnant son prénom, son nom (en majuscule) les 2 lettres et 3 chiffres mentionnés sur le texte du ou des poèmes, son adresse postale, son numéro de téléphone, son adresse courriel ainsi que le titre de ses poèmes.

III) Condition d'exclusion des textes

Le Conseil d'Administration se réserve le droit d'écarter du concours les propositions qui seraient manifestement étrangères aux valeurs de l'association (ainsi qu'énoncées dans sa charte des Valeurs, notamment).

Les écrits qui, au demeurant, ne répondent pas aux exigences minimales qualitatives, orthographiques, grammaticales, ou ne répondant pas aux conditions de participation listées *supra* ne seront pas retenus.

Plus une minute à perdre... Lancez-vous, étonnez-nous, ravissez-nous !

Soyez créatifs

Antoine Duclercq
Président du C.A.

Patrice Dufetel
Président du Jury